

DEL2025_06_119

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 29
Votants : 32



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt trois juin, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **M. Gérard GINAC – 1^{er} Adjoint au Maire**, à la suite de la convocation adressée le 17 juin 2025.

PRESENTS :

M. Gérard GINAC, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENTS / PROCURATIONS:

M. Xavier LEMOINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid KACHOUR

Mme Marie-Claude HUART (donne procuration à Mme Maria PINTO), M. Karim BENMISSI (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

Mme Sophie GERARD a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2024

Sur proposition de Jean ARSLAN.

Conformément aux articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales, l'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31,

DEL2025_06_119

Considérant que le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gérard GINAC, Premier Adjoint au Maire, en ce qui concerne l'approbation du compte administratif, dressé par Monsieur Xavier LEMOINE Maire et ordonnateur,
 Considérant que Monsieur Xavier LEMOINE, Maire, a quitté la séance, conformément à l'article L.2121-14 précité,

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire de l'exercice 2024 et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. De donner acte de la présentation du compte administratif de l'exercice 2024 du budget principal, lequel peut se résumer ainsi :

Investissement		Fonctionnement	
Recettes-dépenses (a)	- 7 658 431.74 €	Recettes - dépenses (i)	7 525 459.24 €
Report des exercices antérieurs (b)	25 276 568.94 €	Report des exercices antérieurs (j)	0.00 €
Solde d'exécution © =(a) + (b)	17 618 137.20 €	Résultats de clôture (k) = (i)+(j)	7 525 459.24 €
Restes à réaliser dépenses (e)	11 771 366.05 €	Restes à réaliser dépenses (m)	1 266 696.64 €
Restes à réaliser recettes (f)	5 489 735.87 €	Restes à réaliser recettes (n)	5 482 870.63 €
Solde restes à réaliser (g) = (-e) +(f)	- 6 281 630.18 €	Solde restes à réaliser (o)=(-m)+(n)	4 216 173.99 €
Excédent de financement (h)=©-(g)	11 336 507.02 €		

2. De constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. De reconnaître la sincérité des restes-à-réaliser.
4. D'arrêter les résultats définitifs, tels que résumés ci-dessus.

**Le Conseil Municipal a voté à la majorité par :
 27 POUR**

M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI

DEL2025_06_119

5 ABSTENTIONS

M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Sophie GERARD

Le 1^{er} Adjoint au Maire,
Gérard GINAC



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 01 JUIL. 2025
Au Représentant de l'Etat
Publié le 01 JUIL. 2025
Montfermeil, le 01 JUIL. 2025
Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)